

La dictée à l'adulte en maternelle : Correspondance oral/écrit

- Pour produire des textes , la tâche d'écriture est prise en charge par l'enseignant .
- Les enfants voient une proposition énoncée oralement par l'un d'eux qui peut être reformulée grâce à l'interaction de la classe , pour devenir une énonciation que le maître va écrire sous leurs yeux .
- L'enseignant , secrétaire confirmé , écrit ainsi sous le regard de tous et chacun voit progressivement le texte se composer .
- Une telle procédure série les difficultés en alternant les moments où s'élabore le texte (moments gérés oralement et collectivement) et ceux où une énonciation mise au point oralement est inscrite par l'adulte expert .
- Chaque moment de dictée peut être suivi d'observations et commentaires portant sur la réalisation graphique .
- Avant la mise au net , une relecture d'ensemble permet d'introduire de nouvelles corrections impossible à faire au moment du 1^{er} jet . On aborde ainsi la notion de « brouillon » indispensable à tout travail de réflexion et de construction .
- En maternelle , il est important de laisser aux enfants le choix du support et du ou des scripteurs .
- L'enseignant doit rappeler que le rythme de diction de l'enfant « auteur » doit toujours tenir rigoureusement compte du rythme d'écriture du secrétaire .
- L'écriture utilisée peut être identique dans un même texte mais différente dans d'autres . Il me semble en effet important de présenter au cours de cette activité les écritures utilisées dans les albums de jeunesse , dans la littérature et dans les écrits présents autour de nous en général .
- Le maître ou la maîtresse doit , physiquement faire en sorte , de dégager le texte écrit pour que les enfants suivent parfaitement celui- ci .
- La production de textes sous la dictée à l'adulte peut se pratiquer dans tous les domaines d'apprentissage et le plus souvent possible . Ainsi les enfants font très vite le lien entre l'oral et l'écrit et se prennent au jeu de cette écriture .